

Contrôle renforcé des parcs

Votre Brigade Verte et la Police Municipale sont présents aux abords des parcs et des aires de jeux et veillent à limiter toute forme d'incivilité.



Sensibilisation des plus jeunes

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, la Brigade Verte et le SMAV interviendront dans nos écoles, pour sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement.



LA BRIGADE VERTE **A VOTRE** ÉCOUTE

Contact

Allo Mairie

0 805 0900 62 Service & appel gratuits

MSMAV

brigade-verte@ville-arras.fr



Contactez le SMAV

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue de Volta 62217 Tilloy-les-Mofflaines 0800 62 10 62



Rendez-vous sur arras.fr pour télécharger notre Charte de l'arbre et notre plaquette de présentation Arras : Zéro Phyto.





Les déjections canines





Les points d'apports volontaires

Ces dispositifs sont mis librement à la disposition du public. Chaque point comprend un ou plusieurs contenants. Vous pouvez y déposer : les ordures ménagères résiduelles, les emballages et papiers, le carton et le verre.



LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE
DÉPOSÉS DANS LES CONTENANTS
QUI LEUR SONT DESTINÉS SELON
LES CONSIGNES DE TRI INDIQUÉES
SUR LESDITS CONTENANTS.



Les mégots de cigarettes et chewing-gum





* Le non-respect des règles de salubrité du domaine public est sanctionné par les dispositions du code pénal et du règlement sanitaire départemental